

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue le lundi le 4 mai 2009 à 20h00 heures à la salle de l'Âge d'or de l'édifice municipal des Éboulements sous la présidence de Bertrand Bouchard, maire

Présences : René Cayer
Michel Larouche
Guy Tremblay
Bernard Boivin
Régis Pilote
Lise Savard

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 21 AVRIL 2009 ET DU 28 AVRIL 2009
3. APPROBATION DES COMPTES
4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2008
5. AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT PERMETTANT DE RÉGIR LES NUISANCES CAUSÉES PAR LES DÉCHETS DANS LES ENDROITS PUBLICS
6. RÉOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE VENTE À INTERVENIR AVEC M. ALAIN TREMBLAY ET MME HUGUETTE TREMBLAY
7. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUR LE COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE JEAN NOËL
8. RÉOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE PRÉLIMINAIRE DE SERVICE AVEC SOSACO – GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES
9. RÉOLUTION DE CONCORDANCE – REFINANCEMENT DU 11 MAI 2009
10. RÉOLUTION D'ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATION À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES – REFINANCEMENT DU 11 MAI 2009
11. ACQUISITION D'UNE NOUVELLE LICENCE AZIMUTH
12. DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ SUR LES LOTS 25 ET 26 PROPRIÉTÉ DE M. JEAN-ROCH GAUTHIER
13. RÉOLUTION MANDATANT LA FIRME TREMBLAY BOIES MIGNAULT DANS LE DOSSIER DE L'INCENDIE DE L'AUBERGE LE FÉLIX-ANTOINE
14. RÉOLUTION AUTORISANT L'ACQUISITION D'UNE POMPE PORTATIVE POUR LE SERVICE INCENDIE
15. RÉOLUTION AUTORISANT L'ACQUISITION D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE
16. RÉOLUTION AUTORISANT L'ACQUISITION D'UN ORDINATEUR PORTABLE
17. DEMANDES DE DON :
 - PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
 - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX
 - FONDATION MAINS DE L'ESPOIR DE CHARLEVOIX INC.
18. MOTION DE FÉLICITATIONS À PHILIPPE ST-GERMAIN POUR LE CONCOURS DE PHOTOS « EXPÉRIENCE PHOTOGRAPHIQUE DU PATRIMOINE »
 - MOTION DE FÉLICITATIONS À FLORENTINE AUDET POUR LE PRIX INTERPRÉTATION ET DIFFUSION POUR LE FILM ON GRANDIT AUX ÉBOULEMENTS

- MOTION DE FÉLICITATIONS À CYRILE SIMARD COMME PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE AU CLD
 - MOTION DE FÉLICITATIONS À LUCIE CADIEUX ET VITAL GAGNON POUR LE TRAVAIL ET LEUR PERSÉVÉRANCE DANS LE DOSSIER D'IDENTIFICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE DE L'AGNEAU DE CHARLEVOIX
19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

74-05-09 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bernard Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

75-05-09 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 avril 2009 et des séances extraordinaires du 21 avril 2009 et du 28 avril 2009

Il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009 soit accepté.

Il est proposé par Michel Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 avril 2009 soit accepté.

Il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2009 soit accepté.

76-05-09 Approbation des comptes

Il est proposé par Bernard Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

| | |
|------------------------------------|--------------|
| AGRIVOIX (SONIC) | 2 993.40 \$ |
| A.TREMBLAY ET FRÈRES LTEE | 465.73 \$ |
| AUBÉ ANCTIL ET PICHETTE | 4 515.00 \$ |
| BELL CANADA | 361.23 \$ |
| BELL CONTRAT D'ENTRETIEN | 342.55 \$ |
| CANADA POST CORPORATION | 64.04 \$ |
| CHEZ S DUCHESNE | 501.38 \$ |
| CORPORATE EXPRESS | 650.04 \$ |
| CORPORATE EXPRESS | 257.18 \$ |
| DEV. INTERNET CHARLEVOIX | 67.56 \$ |
| EQUIPEMENT GMM | 265.25 \$ |
| FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE | 18.00 \$ |
| FORTSUM SOLUTIONS D'AFFAIRES | 134.04 \$ |
| GAGNÉ LETARTE | 65.28 \$ |
| MRC CHARLEVOIX EST | 166.67 \$ |
| PILOTE JEAN-MARIE | 97.53 \$ |
| PRODUITS SANI-PRO | 600.96 \$ |
| SERVICES TECHNIQUES YVAN BERROUARD | 90.30 \$ |
| ROGERS | 47.41 \$ |
| | <hr/> |
| | 11 703.55 \$ |

PROJET BUREAUX

| | |
|------------------------------|--------------|
| 9203-9296 QUEBEC INC. | 1 464.55 \$ |
| BENOIT TREMBLAY | 10 209.02 \$ |
| COMMUNICATION MARTIN COTÉ | 520.93 \$ |
| DANIEL GAUTHIER ÉLECTRICIEN | 759.12 \$ |
| DONALD BOUCHARD | 1 108.43 \$ |
| ÉBÉNISTERIE ADÉLARD TREMBLAY | 963.48 \$ |
| MARJOLAINE PILOTE | 2 709.00 \$ |
| CHEZ S DUCHESNE | 412.33 \$ |
| JEAN-LOUIS MAILLOUX ENR. | 63.21 \$ |
| PRODUITS SANI-PRO | 451.50 \$ |
| VISA | 806.31 \$ |
| | <hr/> |
| | 19 467.88 \$ |

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| SECURITÉ PUBLIQUE | |
| AÉRO-FEU | 6 267.05 \$ |
| BELL CANADA | 222.68 \$ |
| BELL MOBILITE | 258.87 \$ |
| CAUCA | 322.01 \$ |
| CAUCA | 635.70 \$ |
| GARAGE NOEL DESCHENES | 60.04 \$ |
| PRATIQUE DES POMPIERS | 405.00 \$ |
| SORTIE DES POMPIERS | 608.00 \$ |
| | <hr/> |
| | 8 779.35 \$ |
| VOIRIE-TRANSPORT | |
| AGRIVOIX (SONIC) | 182.27 \$ |
| BENOIT TREMBLAY | 1 243.88 \$ |
| CHEZ S. DUCHESNE | 1 444.08 \$ |
| FINANCIERE BANQUE NATIONALE | 2 804.68 \$ |
| GARAGE EDMOND BRADET | 1 078.86 \$ |
| GARAGE MARTIN GAUDREULT | 422.15 \$ |
| LES ENTREPRISES AUDET TREMBLAY | 310.41 \$ |
| LOCATIONS GALIOT INC. | 305.53 \$ |
| MARC TRUDEL TRANSPORTEUR | 434.56 \$ |
| QUINCAILLERIE ALPHIDE TREMBLAY | 2 353.15 \$ |
| RÉAL HUOT | 591.01 \$ |
| TREMBLAY JACQUES | 370.28 \$ |
| | <hr/> |
| | 11 540.86 \$ |
| ECLAIRAGE DE RUE | |
| S. COTÉ ÉLECTRIQUE | 313.23 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 1 653.72 \$ |
| | <hr/> |
| | 1 966.95 \$ |
| AQUEDUC | |
| BENOÎT TREMBLAY | 638.87 \$ |
| HYDRO QUEBEC | 86.29 \$ |
| MARC TRUDEL TRANSPORTEUR | 316.05 \$ |
| SOCIETE CANADIENNE DES POSTES | 59.52 \$ |
| | <hr/> |
| | 1 100.73 \$ |
| ASSAINISSEMENT DES EAUX | |
| BELL CANADA | 87.24 \$ |
| COMMERCIAL MAINTENANCE CHEMICAL CORP | 239.55 \$ |
| FQM | 72.46 \$ |
| MAXXAM ANALYTIQUE | 465.05 \$ |
| HYDRO-QUEBEC | 951.57 \$ |
| GAUTHIER CLAUDE | 130.20 \$ |
| | <hr/> |
| | 1 946.07 \$ |
| LOISIRS | |
| BELL CANADA | 80.86 \$ |
| | <hr/> |
| | 80.86 \$ |
| DONS | |
| ASS. DES PERSONNES HANDICAPÉES | 25.00 \$ |
| ASS. QUEB. FIBROSE KYSTIQUE | 50.00 \$ |
| CONSEIL SOCIAL ET COMM. DE CHARLEVOIX | 25.00 \$ |
| TRANSP. ADAPTÉ | 21.00 \$ |
| RISC | 25.00 \$ |
| SHIC | 5.00 \$ |
| TV-CO | 150.00 \$ |
| FLEURISTE CÉLINE | 101.59 \$ |
| | <hr/> |
| | 402.59 \$ |
| TOTAL: | <hr/> <hr/> 56 988.84 \$ |

Présentation des états financiers au 31 décembre 2008

Le maire présente les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2008.

77-05-09 Avis de motion concernant un règlement permettant de régir les nuisances causées par les déchets dans les endroits publics

Régis Pilote, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement permettant de régir les nuisances causées par les déchets dans les endroits publics.

78-05-09 Résolution autorisant la signature du contrat de vente à intervenir avec M. Alain Tremblay et Mme Huguette Tremblay

Il est proposé par Bernard Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la Municipalité des Éboulements vende à Monsieur Alain Tremblay et Madame Huguette Tremblay les lots numéros 399-1 et 517-8-3 du cadastre officiel de la Paroisse des Éboulements, circonscription foncière de Charlevoix 2.

QUE cette vente soit conclue pour le prix de soixante-dix mille dollars (70 000,00 \$), incluant toutes les taxes applicables.

QUE cette vente soit faite avec la garantie légale.

QUE l'acte de vente contienne notamment les engagements particuliers ci-après décrits que la Municipalité des Éboulements entend contracter envers Monsieur Alain Tremblay et Madame Huguette Tremblay, savoir :

Le vendeur s'engage de plus à exécuter, à ses frais, les travaux ci-après décrits, et ce au plus tard le trente et un (31) juillet deux mille neuf (2009) inclusivement, savoir :

- Ériger sur l'immeuble, le long de sa ligne séparative Est et à une distance d'environ un pied (1 pi) de ladite ligne, une clôture d'intimité en « inter-planches », en bois traité, d'une hauteur totale de six pieds (6 pi), incluant un treillis en bois traité d'une hauteur d'un pied et demi (1.5 pi) et des ornements décoratifs en bois traité de type « boules » avec des supports en forme de « cubes ».

- Enlever la clôture en métal rouillé qui se trouve actuellement le long de la limite Sud de l'immeuble.

- Procéder à l'enrochement des limites de l'immeuble qui bornent le Fleuve St-Laurent et installer au préalable une membrane géotextile sous les pierres.

- Remettre le terrain de l'acheteur dans l'état où il se trouvera avant l'exécution de ces travaux.

QUE Monsieur Bertrand Bouchard, maire, et Madame Linda Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés et ils le sont par les présentes à signer pour et au nom de la Municipalité des Éboulements l'acte de vente à conclure, lequel sera reçu devant Me Nancy Bouchard, notaire, et/ou tout autre document y afférent.

79-05-09 Nomination d'un représentant sur le comité du bassin versant (CBV) de la Rivière Jean-Noël

CONSIDÉRANT qu'une demande par un comité provisoire, a été faite pour offrir un siège d'office aux municipalités concernées, sur le comité administratif du bassin versant de la rivière Jean-Noël.

CONSIDÉRANT que la municipalité des Éboulements se sent concerné par l'étude de ce bassin versant, désire y participer et a accepté le siège d'office qu'il lui était proposé.

CONSIDÉRANT que le maire des Éboulements, monsieur Bertrand Bouchard, préfère désigner un représentant sur ce siège.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE madame Hélène Thivierge, agente de projet pour la municipalité des Éboulements, soit désignée sur ce siège d'office du comité administratif du bassin versant de la rivière Jean-Noël, comme représentante municipale.

80-05-09 Résolution autorisant la signature d'une entente préliminaire de service avec Sosaco – Groupe de ressources techniques

Les membres du conseil étant en désaccord sur ce point, ceux-ci passent au vote :

Pour : Bernard Boivin, Guy Tremblay, Régis Pilote, René Cayer

Contre : Michel Larouche, Lise Savard

Le nombre de conseillers en faveur de la présente résolution étant supérieur aux conseillers contre la résolution, il est proposé par Bernard Boivin et majoritairement résolu que le maire Bertrand Bouchard et la directrice générale, Linda Gauthier, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité des Éboulements, le contrat de services à intervenir avec SOSACO, pour l'étude de faisabilité d'un projet d'habitation dans le cadre du *Programme AccèsLogis*.

81-05-09 Résolution de concordance – refinancement du 11 mai 2009

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 75-00 (20-03), la Municipalité des Éboulements souhaite emprunter par billet un montant total de 202 600 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité des Éboulements désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un nouvel emprunt;

ATTENDU QUE la Municipalité des Éboulements aura le 11 mai 2009, un montant de 202 600 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 365 368 \$, pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 75-00 (20-03);

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Michel Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 202 600 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro75-00 (20-03) soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 12 mai 2009;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

| | |
|-------------|------------------|
| 2010 | 37 200 \$ |
| 2011 | 38 800 \$ |
| 2012 | 40 400 \$ |
| 2013 | 42 200 \$ |
| 2014 | 44 000 \$ |

QUE la Municipalité des Éboulements emprunte 202 600 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 1 jour au terme original du règlement numéro75-00 (20-03).

82-05-09 Résolution d'adjudication d'une émission d'obligation à la suite des demandes de soumissions publiques – refinancement du 11 mai 2009

Il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la Municipalité des Éboulements accepte l'offre qui lui est faite de **La Financière Banque Nationale** pour son emprunt de 202 600 \$ par en vertu du règlement d'emprunt 75-00 (20-03), au prix de 98,647 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

| | | |
|-----------|---------|-------------|
| 37 200 \$ | 2,350 % | 12 mai 2010 |
| 38 800 \$ | 2,550 % | 12 mai 2011 |
| 40 400 \$ | 3,000 % | 12 mai 2012 |
| 42 200 \$ | 3,500% | 12 mai 2013 |
| 44 000 \$ | 4,000% | 12 mai 2014 |

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

83-05-09 Acquisition d'une nouvelle licence Azimuth

Il est proposé par René Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers d'acquérir une nouvelle licence Azimuth pour GomMapView (matrice graphique) sur le poste de Danièle Tremblay au coût de 590\$ plus frais annuels de 195\$.

84-05-09 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ sur les lots 25 et 26, propriété de M. Jean-Roch Gauthier

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Monsieur Jean-Roch Gauthier afin d'obtenir l'autorisation de procéder, en 4 volets, à l'aliénation, au lotissement à la reconnaissance de droits acquis et à l'utilisation à des fins autres qu'agricoles sur les lots 25-P, 26-P, 26-1 et 26-2, rang St-Thomas, du cadastre officiel de la municipalité des Éboulements.

CONSIDÉRANT les critères de l'article 62 de la Loi sur la protection des activités et du territoire agricole, savoir :

| CRITÈRES OBLIGATOIRES | | |
|------------------------------|---|--------------------------------|
| 1 | Le potentiel agricole du ou des lots Le potentiel agricole des lots avoisinants | Catégorie 4.5 Catégorie 4.5 |
| 2 | Les possibilités d'utilisation du ou des lots à des fins d'agriculture | Possibilité |
| 3 | Les conséquences d'une autorisation sur les activités et le développement des activités agricoles ainsi que les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants. | Aucune |
| 4 | Les contraintes résultant de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale | Aucune |
| 5 | La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture | Non |
| 6 | L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole | Conservée |
| 7 | L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région | Aucun |
| 8 | La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture | ----- |
| 9 | L'effet sur le développement économique de la région | ----- |
| 10 | Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire la justifie | ----- |

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements municipaux et, plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité des Éboulements recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'approuver la demande telle que présentée par Monsieur Jean-Roch Gauthier afin de procéder à l'aliénation, au lotissement à la reconnaissance de droits acquis et à l'utilisation à des fins

autres qu'agricoles, sur les lots 25-P, 26-P, 26-1 et 26-2, du cadastre officiel de la municipalité des Éboulements.

QUE le préambule de la résolution en fasse partie intégrante.

QUE le formulaire de demande soit versé au dossier de la municipalité des Éboulements.

85-05-09 Résolution mandatant la firme Tremblay Bois Mignault, Lemay, avocats, dans le dossier d'incendie de l'Auberge Le Félix-Antoine

Il est proposé par Bernard Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers, de mandater la firme Tremblay Bois Mignault, Lemay, avocats, dans le dossier de l'incendie de l'Auberge Le Félix-Antoine, sise au 278, rue Félix-Antoine Savard à Saint-Joseph-de-la-Rive, et ce, dans l'éventualité où le propriétaire ne remplirait pas ses obligations afin de rendre le terrain propre de tous débris découlant dudit incendie.

86-05-09 Résolution autorisant l'acquisition d'une pompe portative pour le service incendie

Il est proposé par Bernard Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une pompe portative pour le service incendie au coût de 5 115\$ plus taxes.

87-05-09 Résolution autorisant l'acquisition d'un appareil respiratoire

Il est proposé par Michel Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un appareil respiratoire pour le service incendie au coût de 4 990\$ plus taxes.

88-05-09 Résolution autorisant l'acquisition d'un ordinateur portable

Il est proposé par René Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un ordinateur portable.

89-05-09 Demandes de dons

- **Programme de sécurité alimentaire** : Ce point est reporté à la prochaine réunion

- **Association des Handicapés de Charlevoix** : refusée

- **Fondation mains de l'Espoir de Charlevoix inc.**

Il est proposé par Michel Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un don de 50\$ à la Fondation Mains de l'Espoir de Charlevoix

90-05-09 Motion de félicitations à :

- **Philippe St-Germain pour le concours de photo « Expérience photographique du patrimoine »**

- **Florentine Audet pour le prix interprétation et diffusion pour le film « On grandit aux Éboulements »**

- **Cyril Simard pour le prix de « Personnalité de l'année » au CLD**
- **Lucie Cadieux et Vital Gagnon pour le travail et leur persévérance dans le dossier Identification géographique protégée de l'agneau de Charlevoix**

Bernard Boivin, conseiller, présente une motion de félicitations à Philippe St-Germain pour sa performance lors du concours de photo « Expérience photographique du patrimoine ».

Lise Savard, conseillère, présente une motion de félicitations à Florentine Audet pour le prix « Interprétation et diffusion » pour le film « On grandit aux Éboulements »

Bernard Boivin, conseiller, présente une motion de félicitations à Cyril Simard pour le prix de « Personnalité de l'année » au CLD

Bernard Boivin, conseiller, présente une motion de félicitations à Lucie Cadieux et Vital Gagnon, pour le travail et leur persévérance dans le dossier « Identification géographique contrôlée » de l'agneau de Charlevoix.

Certificat de crédit

Je soussignée Linda Gauthier, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier
Directrice générale

91-05-09 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Michel Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 22h00, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Bertrand Bouchard
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale